# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

CASA POERAVA – Villa & T2 – Grosseto-Prugna (Porticcio, Corse-du-Sud)

## 1. Identité du bailleur

Le logement est proposé à la location par Casa Poerava – Sophie Blanchard, en qualité de propriétaire et gérante.  
Adresse : 4105 la Moyenne Corniche, 20128 Grosseto-Prugna  
Mail : casapoerava@gmail.com  
Téléphone : 0033 675299468

## 2. Objet du contrat

Les présentes Conditions Générales régissent la location saisonnière de la Villa Casa Poerava et du T2 Casa Poerava. Le locataire reconnaît en accepter toutes les dispositions dès validation de sa réservation.

## 3. Réservation & Paiement

• La réservation devient ferme après versement de l’acompte (30 % du montant total du séjour sauf accord particulier).  
• Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant l’arrivée.  
• Les frais annexes (ménage, animaux, recharge électrique, taxe de séjour, activités, animations, etc.) peuvent être facturés séparément.

## 4. Dépôt de garantie

• Villa : 2 500 €  
• T2 : 1 000 €  
• Caution ménage animaux (T2 uniquement) : 100 €  
Le dépôt est restitué dans un délai maximum de 7 jours après le départ, déduction faite des éventuelles réparations ou frais de remise en état.

## 5. Annulation

• Par le locataire :  
 - Plus de 30 jours avant le séjour : acompte remboursé (hors frais bancaires).  
 - Moins de 30 jours : acompte non remboursé.  
• Par le bailleur :  
 En cas de force majeure (sinistre, impossibilité d’accueillir), le bailleur rembourse intégralement les sommes déjà versées.

## 6. Arrivée et départ

• Check-in : à partir de 17h (possibilité de déposer les bagages après 10h sur demande préalable).  
• Check-out : avant 10h (état des lieux effectué à 9h30).

## 7. État des lieux et inventaire

Un état des lieux d’entrée et de sortie est réalisé sous forme de reportage photo. Ces éléments feront foi en cas de litige.  
Un inventaire des équipements est mis à disposition du locataire dans le livret d’accueil.

## 8. Obligations du locataire

Le locataire s’engage à :  
• Respecter la capacité maximale d’accueil du logement.  
• Utiliser les lieux paisiblement et conformément à leur destination.  
• Maintenir le logement en bon état et signaler toute dégradation.  
• Respecter le règlement intérieur du logement (affiché et annexé).  
• Ne pas sous-louer ni prêter le logement.

## 9. Animaux (T2 uniquement)

• Animaux acceptés uniquement sur demande préalable.  
• Maximum 1 animal par séjour.  
• Supplément : 8 €/jour + caution ménage 100 €.  
• Obligation de faire le ménage complet avant départ (une fiche ménage sera mise à disposition).  
• Interdiction de laisser l’animal seul dans le logement.  
• L’animal reste sous la pleine responsabilité du locataire (nuisances, dommages éventuels).

## 10. Responsabilité & assurance

• Le locataire est responsable de tous les dommages causés durant son séjour.  
• Le locataire doit être couvert par une assurance responsabilité civile villégiature (souvent incluse dans l’assurance habitation principale).  
• Le bailleur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage aux biens personnels des locataires.

## 11. Écogestes et respect de l’environnement

Le locataire s’engage à respecter les écogestes communiqués dans le livret d’accueil et affichés dans le logement (tri, compost, consommation d’eau et d’énergie).

## 12. Loi applicable

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit français.  
Tout litige non résolu à l’amiable sera porté devant les juridictions compétentes du ressort d’Ajaccio.